



Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

DEC234158DRH

Décision portant création du jury de recrutement de la chaire de professeur junior 2023 Adaptation aux conditions extrêmes (Adaptation to extreme conditions)

Vu l'article L. 422-3 du code de la recherche portant création du dispositif de chaire de professeur junior ;

Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 modifié relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 22 février 2022 modifié fixant les modalités de candidature aux recrutements par voie de contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2023 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la commission de recrutement de la chaire ci-dessus désignée :

LE BIVIC	André (Président)
PINAY	Gilles
OBERNOSTERER	Ingrid
DEBROAS	Didier
CLOUET D'ORVAL	Béatrice
FLAMENT	Didier
JEBBAR	Mohamed
SOUSA	Filipa
LOPEZ GARCIA	Purification

Article 2

La présente décision est publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 19 avril 2023

Le Président-Directeur général

Antoine PETIT